

Benjamin Franklin

"Les personnes prêtes à perdre leur liberté pour une sécurité temporaire ne méritent aucune des deux et les perdront." B.Franklin.

Narciso Pizarro  
Universidad Complutense de Madrid

## **Menaces et mesures de sécurité**

Qu'est ce qui constitue une menace pour la sécurité ? Nous avons besoin de définir avec plus de rigueur le concept de menace à la sécurité. Sans une définition plus rigoureuse de ce mot que celles qui traversent le discours des media, nous serons démunis. Le mot menace est si familier, si bien connu ! Aussi, le mot sécurité est d'un usage dangereux : la sécurité totale est elle possible pour les êtres humains ? Sa recherche est elle souhaitable ?

Les concepts de menace et de sécurité sont profondément liés.

D'ailleurs, la mise en œuvre de réponses adéquates aux menaces n'exigent seulement pas que l'on détermine si quelque chose constitue ou non une menace, mais aussi l'établissement d'une hiérarchie des menaces qui doit conduire à une échelle des priorités dans l'intervention. Car non seulement il est difficile d'agir simultanément dans toutes les directions, mais probablement le faire ne sera pas souhaitable.

Cela est vrai parce que la recherche de la sécurité amène à la diminution de nos libertés. Car la sécurité n'est atteignable que par le contrôle de nos actes. Et ceci est vrai autant pour la sécurité publique que pour la diminution des menaces à la vie et à la santé des individus.

La tension existante entre liberté et sécurité se discute depuis la naissance de l'État moderne. Mais seulement maintenant, lorsque les moyens techniques le permettent, l'alternative devient un problème politique de premier ordre.

### **L'obsession sécuritaire**

La sécurité, d'abord, c'est l'élimination des menaces potentielles qui pèsent sur notre vie, en remplaçant le hasard par la détermination. La sécurité absolue est la détermination absolue, la soumission de la totalité du réel à des lois physiques ou sociales, de façon telle que tout qui peut advenir est entièrement

prévu et, si nécessaire, neutralisé par la mise en place de dispositifs socio-techniques « ad hoc ».

La nature, on sait bien qu'elle n'obéit pas les lois humaines. Mais le progrès des sciences nous donne, paraît-il, les moyens de l'amener par le droit chemin. Au moins, c'est ce que nous, civilisés, pensions jusqu'à presque maintenant. On est en train de découvrir que « la nature » n'est pas aussi indifférente que nous le pensions, qu'elle réagit à nos actions et pose des problèmes nouveaux lorsque nous apprenons que nos propres actes modifient ce qui nous paraissait être une réalité indépendante de l'homme et presque lointaine. Le changement climatique est un exemple de cette nouveauté déconcertante qui nous amène à penser à l'existence des interactions entre les sociétés humaines et leur substrat naturel.

Dans le XXème siècle s'est développée une obsession pour la sécurité privée, surtout aux États-Unis. Il faut garantir la sécurité des nos clients, des personnes invitées chez nous, des passants dans une rue, de tout le monde, vis-à-vis des périls dérivés de leurs propres actes : on ne peut permettre qu'un ami prenne un bain dans notre piscine, car s'il glisse sur le sol mouillé et se brise une jambe nous serons responsables de son accident et il pourra nous poursuivre en justice , et nous devons porter attention à la température d'une tasse de café que l'on sert à un client dans un établissement public parce que s'il se brule la main en la prenant, il pourra poursuivre le propriétaire du café...

La victime de l'accident n'est jamais responsable, les hommes, considérés comme des enfants, ne sont plus responsables de leurs actes.

Le système judiciaire américain, les avocats, les compagnies d'assurance se sont donné la main pour transformer cette conception dans une évidence qu'on ne peut nier, quitte à être considérés comme des irresponsables.

L'idée qui veut qu'on puisse éviter tout danger dans la vie des êtres humains, que si on ne le fait pas c'est par manque d'attention, est désormais solidement établie. Mais c'est moins clairement accepté que cette attention implique un degré de control sur les actions individuelles plus élevé.

Cette conceptions est le sol fertile sur lequel pousse et fleurit le discours sur la sécurité publique.

**Menaces, sécurité et contrôle.**

Qu'est ce que constitue une menace pour la sécurité ? Répondre cette question nous oblige à poser une autre : menace pour qui ? Car si la réponse était « pour tous et chacun », l'éventail des menaces serait si grand qu'il ne servirait guère à rien pour répondre la première question. Tout peut constituer une menace...

En effet, la foudre et les cyclones, les maladies ou les accidents routiers menacent nos vies et, conséquemment, demanderaient la mise en marche de mesures pour les éviter. Et certainement, des mesures pour lutter contre ces menaces existent. Toutes comportent un certain degré de perte de liberté individuelle, des l'obligation d'installer des paratonnerres aux restrictions de la vitesse des véhicules sur les routes ou l'interdiction de fumer dans des lieux publics. Et aussi, des systèmes de surveillance et de contrôle qui doivent accompagner les interdictions et des sanctions pour ceux qui ne les respectent pas.

La recherche de la sécurité est des lors une demande continue de diminution des libertés individuelles. Parce que le comportement de chacun doit être entièrement soumis à des lois précises, universelles et auxquelles on ne peut échapper pour que chacun des autres soit dépourvu de toute crainte quant à sa sécurité. Car il va de soi que, outre la nature, l'interaction fondamentale des hommes se produit avec d'autres êtres humains...

Dans une certaine mesure, le débat actuel sur la sécurité et sur les mesures prises pour la garantir prend comme acquis ce qui précède. Le citoyen renonce à une portion de sa liberté pour que l'État garantisse sa sécurité : nous le savons bien- et nous l'acceptons aussi bien - depuis Hobbes et avec le développement de l'État moderne.

Mais un nouveau débat émerge : non seulement existent des nouvelles menaces, mais aussi on s'inquiète des mécanismes de protection de la sécurité des citoyens, qui peuvent eux aussi constituer des menaces.

### **Les nouvelles menaces**

Le crime organisé et le terrorisme sont souvent mentionnés comme les réalités qui constituent ces nouvelles menaces contre la sécurité des citoyens et des institutions. Plus souvent le deuxième que le premier, dont les dimensions

considérables mettent en danger davantage les institutions étatiques que la sécurité individuelle.

Il s'agit des menaces qui ont appelé des mesures assez différentes : tandis que la lutte contre le crime organisé s'est souvent limitée à la création d'unités de la police spécialisées, sans mettre en place une législation restrictive des libertés individuelles, la lutte anti terroriste a donné lieu, dans de nombreux pays à la mise sur place de mesures de surveillance et contrôle de toutes les communications sans autorisation judiciaire et des déplacements, ainsi qu'à l'extension de la détention provisoire au delà des limites des 48 ou 72 heures, et à l'extra limitation des activités de police. Dans trop de pays, la police elle-même constitue une menace pour les citoyens, à cause de ses interventions expéditives et violentes.

Outre l'efficacité limitée des mesures de surveillance et contrôle étendus à la population en général dans la lutte contre les groupes terroristes, les moyens dont cette lutte s'est servie constituent eux-mêmes des menaces à la liberté et l'intimité des citoyens. Les enregistrements de caméras de surveillance, l'emménagement des courriers électroniques pour des longues périodes de temps, l'entrecroisement des bases de données personnelles rendent précaire l'intimité des citoyens.

C'est curieux de constater que l'on ne questionne pas l'adéquation de ces mesures aux buts expressément poursuivis et que il existe une pression considérable dans plusieurs pays pour augmenter leur intensité et leur portée en dépit de leur efficacité douteuse. Mais les actes des autres, comme les événements naturels, sont des faits extérieurs, qui échappent entièrement à notre responsabilité. L'homme sécuritaire n'a aucune responsabilité concernant sa propre vie. Il se voit comme une victime, toujours innocente qui, comme les enfants, a besoin de protection. Et, comme les enfants, il n'a pas besoin d'avoir une liberté inséparable de sa responsabilité. Le contrôle total est considéré comme une preuve d'amour.